France: Distribution d'eau potable

Contrat de concession de service public de distribution d'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: Agglomération Sophia Antipolis

Forme juridique de l'acheteur. Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'eau

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: Contrat de concession de service public de distribution d'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret *Description*: La présente procédure a pour objet de confier, par voie de concession de service public la distribution de l'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret (06650), membre de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, compétente en matière d'eau potable sur son territoire depuis le 1er janvier 2020.

Identifiant de la procédure: 196f8c07-623c-462d-88f9-5d90c7a4ff8c

Principales caractéristiques de la procédure:

2.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 65111000 Distribution d'eau potable

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 11 300 000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/23/UE

5 Lot

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0001

Titre: Contrat de concession de service public de distribution d'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret *Description*: La présente procédure a pour objet de confier, par voie de concession de service public la distribution de l'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret (06650), membre de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, compétente en matière d'eau potable sur son territoire depuis le 1er janvier 2020.

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 65111000 Distribution d'eau potable

5.1.3 Durée estimée

Durée: 10 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 11 300 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires: Les candidats ont la possibilité de présenter une offre variante maximum portant sur : -La proposition d'un tarif « saisonnier », permettant une tarification plus élevée en période estivale, tout en assurant aux résidents un tarif moins élevé hors période. La présentation d'une offre de base portant sur les tranches tarifaires existantes et référencées à l'article 8.4 précité du projet de contrat est néanmoins obligatoire. L'offre variante présentée par les candidats devra impérativement respecter l'ensemble des dispositions contenues dans le présent règlement de la consultation et ses Annexes, ainsi que les stipulations du cahier des charges et ses Annexes, sauf pour ce qui concerne les tranches tarifaires proposées à l'article 8.4 du projet de contrat. Les candidats doivent obligatoirement procéder à une visite des ouvrages dont l'exploitation sera confiée au concessionnaire en vue de l'exploitation du service public d'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret, à savoir : -Le réservoir du Castellars et, -Le réservoir Aire Vielle. Les conditions de cette visite sont précisée à l'article 11 du Règlement de la Consultation

5.1.9 Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Documents propres à vérifier l'absence d'interdiction de soumissionner et l'habilitation à exercer l'activité professionnelle

Description: 1/ Une déclaration sur l'honneur attestant : Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du Code de la Commande Publique ; Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 du Code de la Commande Publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la Commande Publique, sont exacts. 2/ L'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la Commande Publique. 3/ Un justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des socie?te?s (extrait Kbis ou document d'effet e?quivalent de moins de six mois) ou autre registre professionnel ou re?ce?pisse? de de?pôt de de?claration aupre?s d'un centre de formalite?s des entreprises pour les candidats ayant commence? leur activite? depuis moins d'un an.

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Description: 1/ Une de?claration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires particulier au domaine d'activite? faisant l'objet du contrat, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de cre?ation de l'entreprise ou du de?but d'activite? de l'ope?rateur e?conomique, dans la mesure ou? les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (DC2 ou équivalent). 2/ Une de?claration approprie?e de banque ou, le cas e?che?ant, preuve d'une assurance en cours de validite? des risques professionnels pour les activite?s objet du contrat. 3/ Les attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle en cours pour l'activité objet de la délégation, mentionnant la période de couverture et les garanties afférentes.

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Description: 1)Une liste des principales re?fe?rences de prestations similaires au cours des cinq dernie?res anne? es (linéaire de réseau, nombre d'abonnés, le volume traité, le volume facturé aux abonnés, la date de mise en vigueur et la durée du contrats) dans le domaine de la gestion d'un service public d'eau potable ou équivalent.

2)Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicape?s : Une de?claration sur l'honneur attestant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicape?s pre?vue aux articles L. 5212-1 a? L. 5212-4 du Code du Travail, ainsi que l'attestation délivrée par l'AGEFIPH attestant de la régularité de la situation de l'employeur. 3)Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers : une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité et l'égalité des usagers devant le service public.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix Nom:

Description: Valeur financière de l'offre Les sous-critères de ce critère sont détaillés dans le Règlement de la

Consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Nom:

Description: Valeur technique de l'offre Les sous-critères de ce critère sont détaillés dans le Règlement de la

Consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Nom:

Description: Qualité du service rendu aux usagers Les sous-critères de ce critère sont détaillés dans le Règlement

de la Consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 20

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution:

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://www.marches-securises.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: https://www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des offres: 03/06/2025 12:00 +02:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Nice -

Informations relatives aux délais de recours: Un référé précontractuel peut être formé contre la procédure de passation de ce contrat jusqu'à sa signature, dans les conditions prévues à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative. Un référé contractuel peut être formé postérieurement à la signature de ce contrat dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du Code de Justice Administrative. Un recours en contestation de la validité du contrat

peut être formé dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, conformément à l'arrêt rendu le 4 avril 2014 par le Conseil d'Etat (n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Agglomération Sophia Antipolis -

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: Agglomération Sophia Antipolis Numéro d'enregistrement: 24060058500014

Adresse postale: Les genêts 449, route des Crêtes BP 43

Ville: Sophia antipolis cedex

Code postal: 06901

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: v.weltin@agglo-casa.fr

Téléphone: 0489877062

Profil de l'acheteur: https://www.marches-securises.fr

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Nice Numéro d'enregistrement: 1706000500026

Adresse postale: 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville: Nice

Code postal: 06000

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 7bb44f1d-1f5c-4c99-88b9-4fb48810741b - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 04/04/2025 14:13 +02:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français